

# COMMUNE DE HOUYET

## PUBLICATION

---

La Bourgmestre,

Conformément à l'article L3115-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

**PORTE A LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION** que le Conseil communal, en sa séance du 04 mai 2022, a approuvé :

- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise d'Hulsonniaux ;
- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Mesnil-Eglise ;
- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Celles.

**PORTE A LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION** que le Conseil communal, en sa séance du 04 mai 2022, a réformé et approuvé :

- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Ciergnon.

Fait à Houyet, le 09 mai 2022.



La Bourgmestre,

Hélène LEBRUN